

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 45 - novembre / décembre 2012

ACTUALITÉ

L'Ancre des Mots, pôle de rencontres bretonnes
André RENAULT,
Chevalier de la Légion d'Honneur

DOSSIER

Requalification des accès au Cap d'Erquy

CULTURE

«El Presidente», saison 2
Concours photo «Erquy au fil des jours»

PORTRAIT

Marta DAVOUZE



NUMÉRO 45

Actualité

p 4 à 7

L'Ancre des Mots
Repas des Aînés
Les Virades de l'Espoir
La Foire Artisanale
Randonnée Cyclo «Toutes à Paris»
Une nouvelle caserne de pompiers
Jardiner au naturel, ça coule de source
Point sur les travaux en cours
André Renault, Chevalier de la Légion d'honneur

Social

p 7

Permanence des soins de médecine ambulatoire

Dossier

p 8 à 13

Requalification des accueils du public au Cap d'Erquy

Conseil Municipal

p 14 à 17

Résumé du 16 octobre 2012

Culture

p 18 à 19

MuMo, un Musée Mobile
El Presidente, saison 2
Erquy au fil des jours
Chronique littéraire

La Tribune

p 19

Portrait

p 20

Marta DAVOUZE

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction : Alban Sorette

Mise en page : Linda Roy

Ont participé à ce numéro : Sylvie Bouvet, Henri Dubois, Michel Dupré, Christiane Guesnet, Fabienne Lesvenan, Michel Morgand.

Photographies : Conseil Général des Côtes d'Armor, Hervé Coudrais, Christiane Guervilly, Christiane Guesnet, Yves Le Moullec (pour Réseau Entreprendre Bretagne), Bernard Mevel, François Serre (couverture), Alban Sorette.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

Etat Civil

Naissances

DARÉ Soline, le 27 septembre 2012 - COULLOUMME-LABARTHE Hugo, le 13 octobre 2012 - LABBE Bastien, le 6 novembre 2012.

Mariages*

LEMAITRE Xavier et HAREL Laëtitia, le 29 septembre 2012 - LORIN Olivier et MARTIN Marie-Charlotte, le 6 octobre 2012 - PERROCHON Grégory et ROUXEL Emmanuelle, le 6 octobre 2012.

* 5 mariages ont été célébrés à la Mairie d'Erquy entre le 16 septembre et le 30 novembre. 2 couples ont refusé la publication de leurs coordonnées dans ce Cap Magazine.

Décès

MORIN Claude, le 19 septembre 2012 - RAULT Francis, le 20 septembre 2012 - GALLÉE Anne veuve PONTÉ, le 22 septembre 2012 - MEURGUES Denise veuve ALLAIN, le 25 septembre 2012 - COHIN Ginette veuve CHAUFFERT, le 29 septembre 2012 - CHEVALIER Odette épouse PELAN, le 12 octobre 2012 - BOULIN Jean, le 9 octobre 2012 - ROUGIER Paulette veuve FÉRON, le 3 novembre 2012 - SAGOT Simone veuve JAFFRELOT, le 31 octobre 2012 - BOUGUET René, le 12 novembre 2012 - TREGARO Jacques, le 7 novembre 2012 - EMMEN RIEDEL Marijke, le 18 novembre 2012 - TERMET Daniel, le 23 novembre 2012.

Agenda

Bibliothèque Le Blé en Herbe



Non ... vous ne le trouverez pas sur l'annuaire, car ce magasin du bonheur est réservé aux initiés. Il faut dire que c'est un endroit un peu spécial, un endroit où l'on trouve des ingrédients pour les histoires. Vous trouverez des cailloux pour ne pas vous

perdre en chemin, des pommes empoisonnées, du beau et du mauvais temps, des p'tits cochons qui ont mal tourné ... et un grand choix de loups facétieux !

LE MAGASIN DU BONHEUR

Mise en scène par Florence Arnould et Babette Le Gac, d'après des contes de traditions orales. Durée 45 minutes.

Samedi 22 décembre 2012 à 16h30

entrée libre dans la limite des places disponibles.



TOUT D'ABORD UN JOYEUX NOËL À TOUS LES RÉGINÉENS ET TOUTES LES RÉGINÉENNES !

Je vous souhaite à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année en présence de ceux qui vous sont chers. Nous avons tous besoin du réconfort de nos familles et de nos amis, plus particulièrement dans ces temps de crise, où nous craignons de voir de plus en plus la précarité s'installer dans notre quotidien. La trêve de Noël doit permettre à tous de se ressourcer et de prendre du temps pour les siens.

Nous pensons plus particulièrement à ceux qui sont seuls ou souffrants, et leur souhaitons un avenir meilleur pour l'année 2013. Les personnes âgées sont particulièrement préoccupées par le non renouvellement de médecins partis en retraite en juin dernier sur notre commune. Plusieurs témoignages nous sont parvenus, et nous voyons pointer une certaine angoisse chez nos aînés.

L'avenir de l'offre de santé sur notre commune doit se réfléchir à long terme. Alors que nous pensions que les communes littorales étaient attractives pour les médecins, il faut aujourd'hui se rendre à l'évidence que la qualité de vie de notre jolie cité ne suffit plus !

En effet les professions concernées, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, ... doivent aujourd'hui définir ensemble une organisation de la santé sur notre territoire, et faire la preuve à travers ces nouveaux modes de fonctionnement qu'ils pourront faire leur métier, soigner leurs patients, tout en ayant pour eux-mêmes des conditions de travail et de vie en adéquation avec notre époque. Nous-mêmes en tant que patients avons sans doute aussi à revoir nos attentes envers le corps médical !

Sur la commune d'Erquy une association réunissant des professionnels de santé s'est créée il y a quelques semaines. Le but est justement de réfléchir à une nouvelle organisation de la prise en charge des patients de notre territoire, afin de répondre aux besoins de la population dans de meilleures conditions.

La commune d'Erquy est totalement favorable à cette démarche et est prête à l'accompagner en fonction de ses compétences. Nous attendons donc un projet de la part des professionnels de santé pour pouvoir travailler au plus vite à sa mise en place. Il ne servirait à rien pour une commune de construire un bâtiment sans projet concerté avec les professionnels de santé, le bâtiment resterait vide !

Nous arrivons au bout de notre étude sur l'extension de l'EHPAD et serons en mesure de présenter le cahier des charges en début d'année.

Notre population est vieillissante ... certes ! Mais elle n'est pas à 100 % dépendante, et nous avons un très grand nombre de personnes passant une retraite paisible sur notre commune à leur domicile. Dans le cadre du CCAS nous réfléchissons à l'accompagnement de ces personnes. Par exemple nous allons améliorer le transport pour les personnes âgées, en créant un second créneau en plus du jeudi après-midi en début d'année.

L'offre associative évolue également, notamment avec l'association de gymnastique qui a ouvert une séance spécifique pour les personnes âgées «Équilibr'age». Il y a déjà beaucoup d'adeptes. Le secteur privé aussi s'adapte avec l'Auto-Ecole qui propose des cours de recyclage de conduite pour les personnes ayant besoin de se sécuriser ... Il y a sans doute encore beaucoup de chose à faire dans ce domaine.

Et de beaux projets pour votre bien-être à définir et à réaliser.

A tous de belles fêtes de Noël et une très bonne année 2013.



Christiane GUERVILLY
Maire d'Erquy



L'ANCRE DES MOTS,

PÔLE DE RENCONTRES BRETONNES

Si il dispose d'une programmation culturelle annuelle, notre théâtre municipal accueille aussi nombre de conférences et assemblées diverses. Son actualité a été riche cet automne avec l'accueil d'événements dont le rayonnement dépasse notre territoire.

20 octobre, Assemblée Générale de VIGIPOL.

Constitué après la catastrophe de l'Amoco Cadiz (mars 1978), Vigipol rassemble 105 communes littorales du nord de la Bretagne (dont Erquy), les départements des Côtes d'Armor, du Finistère et de la Manche ainsi que la région Bretagne. Vigipol représente les populations riveraines exposées aux risques liés au trafic maritime, agit en leur nom contre les auteurs de pollutions maritimes, oeuvre pour la mise en place de politiques de prévention, et prépare les communes à la gestion de crise. www.vigipol.com

30 octobre, le Réseau Entreprendre Bretagne présentait à Erquy les entrepreneurs des Côtes d'Armor lauréats 2012 du Réseau. Cette association nationale, reconnue d'utilité publique, aide les jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprise par de l'accompagnement, des prêts d'honneur, et la mise en relation avec des entrepreneurs expérimentés. www.reseau-entreprendre.org

4

4 novembre, Gouelioù Breizh, fédération des Fêtes et Festivals Traditionnels au niveau de la Bretagne, regroupant une cinquantaine de fêtes et festivals de culture bretonne (dont les Mercredis Celtiques d'Erquy), organisait son Assemblée Générale annuelle. Une table-ronde autour de la place du monde festif dans les médias, avec la participation de Ouest-France, Le Télégramme, France 3 et France Bleu Armorique, a conclu ce rassemblement. www.gouelioubreizh.com



Réseau Entreprendre Bretagne - présentation des lauréats.

10 novembre, l'association départementale des Sauveteurs en Mer a tenu son Assemblée Générale à Erquy, présidée par Loïc Saint-James, président départemental, et en présence notamment de l'Amiral Lagane, président national, du Sous-Préfet et de Mme le Maire d'Erquy. Un débat a notamment eu lieu sur une réforme des statuts de la SNSM, il a aussi été mis en avant l'importance de la formation des sauveteurs, tant au niveau navigation que du secourisme. Rappelons enfin que chaque station SNSM doit s'auto-financer. L'équipe d'Erquy tient à remercier toutes les associations qui la soutiennent par l'organisation de manifestations à son profit, ainsi que les bienfaiteurs par leurs cotisations. www.snsn.org



Table ronde pour Gouelioù Breizh.

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 11 novembre, les membres du CCAS, accompagnés de quelques élus, recevaient nos aînés à la salle des fêtes pour un repas convivial, en compagnie notamment de la doyenne de l'assemblée, Madame Joséphine Rohon, 94 ans.

Ils ont ainsi servi les repas des 123 convives, préparés par le Restaurant le Madloc'h. De l'avis de tous, la cuisine était excellente, l'après-midi festif animé gracieusement par Robert Cornillet, que nous remercions ici



On a mangé ...



... on a dansé.

chaleureusement pour son bénévolat.

Les personnes isolées recensées par le CCAS et n'ayant pu se rendre au repas recevront la visite courant décembre d'un membre du conseil avec un colis de Noël.

Sylvie BOUVET

Adjointe aux affaires sociales,
logement, santé, transports

LES VIRADES DE L'ESPOIR

La cinquième édition des Virades de l'Espoir s'est déroulée à Erquy du vendredi 28 au dimanche 30 septembre avec la présence exceptionnelle de Mickey et Minnie accompagnés d'une équipe de bénévoles de Disneyland voluntEARS venus tout droit de Disneyland Paris.

Une conférence à l'Ancre des Mots animée par le Docteur Dufour (Directeur scientifique de l'association Vaincre la Mucoviscidose) et le Docteur Dagorne (Réfèrent Du Centre de Saint-Brieuc) avait lancé ce week-end.

Les résultats des Virades sont à présent connus et ils sont très bons ! Jugez en par vous mêmes : 58471 € ont été récoltés à Erquy, sur un total de 140289 € pour les départements du Finistère et des Côtes d'Armor.

A tous les bénévoles, à tous les partenaires, à tous les donateurs, nous disons un très grand merci



Mickey, Minnie et les bénévoles de la Virade régineenne.

pour ces résultats qui permettront à "Vaincre la Mucoviscidose" de poursuivre la tâche engagée depuis 47 ans au service des patients et de leurs familles en soutenant les actions de recherche et en appuyant les centres de ressources et de compétences pour la mucoviscidose.

Au nom de tous les patients et leurs familles, soyez en remerciés du fond du coeur.

LA FOIRE ARTISANALE

Cette seconde édition qui s'est tenue les 3 et 4 novembre dernier a conforté la vocation commerciale et artisanale de cette manifestation avec la présence d'une quarantaine d'exposants.

Une foire est l'occasion par excellence de créer de nouveaux contacts et de rencontrer de nouveaux clients en toute décontraction, le but aura été atteint. Ainsi, de nombreux rendez-vous et contacts ont été pris sur le stand des artisans, stand totalement dédié au savoir faire des entreprises régineennes.

Avec une bonne fréquentation sur le week-end, cette foire artisanale s'impose pour les années à venir comme un rendez-vous incontournable pour tous les acteurs économiques d'Erquy et de ses environs.

Cette année se terminera en beauté pour "Erquy s'Agite" avec la Dizaine Commerciale qui aura lieu du 19 au 29 décembre, avec de nombreux cadeaux à gagner chez nos commerçants et artisans adhérents, dont un voyage aux Antilles !

Myriam BLIN

*Présidente d'Erquy s'Agite,
Union des Commerçants et
Artisans d'Erquy*

« A PARIS, EN VÉLO ON DÉPASSE LES AUTOS, À VÉLO DANS PARIS, ON DÉPASSE LES TAXIS ... »

C'est elles l'ont fait. 5 régineennes :

Nicole, Christiane, Eliane, Marie-Hélène et Catherine ont réalisé la randonnée « Toutes à Paris » reliant St-Brieuc à Paris. Une organisation prévue par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) et mise en œuvre par le président Jean-Charles Harzo du Codep 22.



Nicole, Christiane, Eliane et Catherine

Préparées physiquement et moralement depuis plusieurs mois, avec les 130 participantes du département, elles ont pris le départ sous la pluie, à St-Brieuc le 12 septembre pour rejoindre Pontorson, la 1^{ère} étape.

Réparties en 7 groupes de 19 cyclotes (28 clubs des Côtes d'Armor), elles ont quitté la Bretagne, traversé la Normandie (les Alpes Mancelles au relief accidenté), trouvé l'Eure et atteint la région parisienne. Soit 4 étapes de 100 à 135 kms. Environ 500 kms à Paris sous la Tour Eiffel. A allure modérée et avec mollets affûtés, elles ont réussi sans difficulté.

Une fantastique aventure, dans la bonne humeur et esprit de camaraderie, que notre doyenne du groupe, Nicole n'est pas prête d'oublier, elle qui n'avait jamais pédalé 5 jours de suite. Elle réclamait le champagne sur les quais de la Seine...

Régulières dans leur entraînement, toujours en forme, elles sont prêtes pour un nouveau départ.

Marché de Noël
8h30 - 20h00
ERQUY
SALLE DE SPORT
COLLEGE THALASSA
23 Déc. 2012

50 EXPOSANTS
ANIMATIONS
TOUTE LA JOURNÉE
- Concours de dessins
- Structures gonflables
- Promenades en calèche

du 19 au 29 Déc.
Dizaine Commerciale

A GAGNER
1 voyage aux Antilles (juillet 2007)
1 écran plat (juillet 2007)
1 appareil photo numérique (juillet 2007)
ainsi que de nombreux lots, chez vos commerçants participants.

TIRAGE AU SORTI Le 29 Déc. à 19h
à la Salle des fêtes

TERTEZ UNE SECONDE FOIS VOTRE CHANCE !
Bouteilles de champagne
Bouteilles de caviar

ORGANISÉ PAR L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS D'ERQUY

JUMELAGE ERQUY - OUPEYE NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS



Cérémonie d'inauguration de la nouvelle caserne.



6

Vendredi 21 septembre, une délégation de pompiers et de la Municipalité d'Erquy était présente chez nos amis belges pour l'inauguration de la nouvelle caserne de pompiers d'Hermale-sous-Argenteau (dans la province de Liège).

Pierrick Lemaitre, chef de Centre, ainsi que Frédéric Frémont, Christophe Caruel, Benjamin Renaut, Florian Perroquin, ont retrouvé leurs homologues belges et ont ainsi affermi un jumelage liant les deux centres de secours depuis 5 ans. La caserne porte le nom de Patrick ALEXANDRE, en mémoire de ce pompier volontaire mort au feu le 27 avril 2008.

Michel MORGAND
Adjoint à la sécurité

JARDINER AU NATUREL, ÇA COULE DE SOURCE

Les agents du Service Entretien de la Commune ont suivi une formation organisée par la Communauté de Communes Côte de Penthivère sur l'emploi raisonné des produits phytosanitaires. Cette formation s'inscrit dans un cadre réglementaire qui interdit les traitements à proximité d'un point d'eau (puit, avaloire, fossé en eau ou sec, cours d'eau, ... etc.). En effet, il suffirait d'un gramme de substance active pour polluer 10 km de cours d'eau.

Notre Commune est déjà engagée depuis 2004 dans la réduction et l'amélioration de ses pratiques quant à l'utilisation, notamment, du glyphosate à travers la signature d'une charte d'entretien de ses espaces communaux.

Alors si comme nous vous souhaitez maintenir une bonne qualité de l'eau dans nos rivières, vous pouvez vous renseigner auprès de votre jardinerie partenaire de la Charte « jardiner au naturel - ça coule de source » (Point Vert, Saint Alban) ou sur le site www.jardineranaturel.org.

Vous trouverez également en Mairie et à la Communauté de Communes Côte de Penthivère des fiches conseils sur les pratiques alternatives de jardinage.

Communauté de Communes Côte de Penthivère



Rue Christian de la Villéon
22400 Saint-Alban

02 96 32 98 90

www.cdc-cote-penthievre.fr



POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

La société ALLEZ & Cie a débuté des travaux d'effacement de réseau depuis le 20 novembre dernier. Pour des raisons techniques, les travaux ont débuté par la Place du Calvaire (rue des Fougères et Basse-rue), et vont continuer par la rue de Tu-es-Roc jusqu'au virage de la rue du Hamel. Pendant toute la durée des travaux qui devraient se terminer en février, la circulation sera déviée. Cette rue sera ouverte les week-ends ainsi que pendant les vacances de Noël.

La construction des vestiaires de l'aire de jeu de Caroual étant achevée (site de l'ancien camping municipal - voir le Cap magazine numéro 43), l'ancien bâtiment vétuste a été démoli par les services municipaux.

Les anciens bâtiments de la Colonie de Saint-Pabu seront rasés après le 15 janvier 2013, une entreprise spécialisée dans le traitement de l'amiante a été retenue pour cette opération.

Aux Hôpitaux, la maison située au carrefour de la rue Saint-Michel et de la rue des Landettes, sera elle aussi démolie par cette même entreprise.

À la demande des riverains, afin de sécuriser le carrefour de la rue de l'Horizon Bleu et de la rue Notre-Dame, des aménagements ont été réalisés par l'entreprise Eurovia.

Henri DUBOIS

Adjoint à la voirie, réseaux, patrimoine, pêche

ANDRÉ RENAULT, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Par décret du 13 juillet 2012, M. André RENAULT, Intervenant Départemental de Sécurité Routière, a été admis au grade de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur pour 35 ans de services de Bénévolat Associatif.

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor, Pierre SOUBELET, a procédé à la réception de Monsieur RENAULT dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur jeudi 22 novembre 2012 à la Maison de la Mer. C'est avec émotion que ce régiméen a reçu l'insigne et l'accolade, en présence de Madame le Maire d'Erquy Christiane GUERVILLY, de Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et Président de Police Sports Prévention Laurent DUFOUR, de Monsieur le Directeur de Police Sports Prévention le Major François VAN STIPHOUT, de ses enfants, de sa famille et amis et de nombreux collègues intervenant quotidiennement à ses côtés.



C'est un accident de travail en janvier 1992, suivi de graves complications chirurgicales plusieurs années après, qui l'a cloué sur un fauteuil roulant, mais c'est une formidable envie de vivre et un extraordinaire caractère de battant qui lui ont permis de s'impliquer dans de nombreuses associations au service des autres. **Les Paralysés de France, la jeunesse, le sport, la Sécurité et la Prévention Routière sont les lignes directrices de son engagement bénévole.** Son implication lui a valu d'être recruté récemment comme salarié au sein de "Police Sports Prévention" de Saint-Brieuc en tant que en tant qu'Animateur et Intervenant Sécurité Routière.



Remise de la Légion d'Honneur à André Renault par le Préfet des Côtes d'Armor.

Ouvrier qualifié en menuiserie du bâtiment, André RENAULT a aussi été marin pêcheur, chef de chantier à la S.R.T.P. de Lamballe (société originaire d'Erquy), pompier volontaire au grade de Caporal Chef à Pléneuf-Val-André et possède de nombreux diplômes et certificats. Il a eu la citation « Courage et Dévouement » en 1984 par le Préfet CHAMBRAUD pour le sauvetage en mer d'une jeune fille de 12 ans qui était à bord d'un voilier en détresse dans la tempête en baie de Saint-Brieuc.

André finalise actuellement son BAFA, il a débuté une formation d'un an d'une V.A.E pour l'obtention d'un Bac Pro "Sécurité Prévention", et en février 2013 il entamera la formation de Moniteur Prévention Routière. Des projets, des actions toujours, nous vous renouvelons toutes nos félicitations pour le courage que vous montrez et pour votre dévouement.

La Légion d'honneur est la plus haute décoration française. Elle récompense, en un grand brassage national, les mérites acquis par les citoyens, en dehors de toute considération sociale ou héréditaire et ce, dans tous les secteurs d'activité du pays. Elle a été instituée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte.

www.legiondhonneur.fr

LA PERMANENCE DES SOINS EN MÉDECINE GÉNÉRALE AMBULATOIRE EN BRETAGNE

Depuis le 1^{er} juin 2012, une nouvelle organisation régionale a été mise en place pour la permanence des soins en médecine générale ambulatoire.

Si vous avez besoin de joindre un médecin le soir, la nuit, le week-end ou un jour férié, un numéro de téléphone est à votre disposition : le 15, disponible à partir d'un téléphone fixe ou mobile (à condition que le mobile soit connecté à un opérateur).

Il existe aussi un autre numéro de téléphone à votre disposition, le 112, numéro de téléphone gratuit réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble de l'Union Européenne. Il peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen.

Ce service vous permet :

- si urgence, d'être pris en charge par l'Hôpital (SAMU),
- de recevoir des conseils médicaux,
- d'être informé du lieu de la maison médicale de garde la plus proche,
- de recevoir la visite d'un médecin de garde.

Dans les Côtes d'Armor, il y a 9 territoires de permanence de soins en médecine générale (plus un l'été sur Erquy). La maison médicale de garde de référence pour notre commune se situe à Lamballe au sein de l'Hôpital. Les horaires en semaine sont de 20h00 à 24h00, le samedi de 12h00 à 24h00, les dimanches et jours fériés de 8h00 à 24h00.

Un médecin effecteur mobile assure les visites justifiées de 20h00 à 8h00, **régulées par le 15.**

Sylvie BOUVET

Adjointe aux affaires sociales,
logement, santé, transports

OPÉRATION DE REQUALIFICATION DES ACCUEILS DU PUBLIC AU CAP D'ERQUY

Un projet pour le tourisme de demain
Un projet pour les habitants
Un projet pour l'environnement

Le contexte

En 1978 le département des Côtes d'Armor achète 170 ha de landes au cap d'Erquy dans un objectif de conservation environnementale et d'ouverture au public. La première mise en protection du site, durant les années 1980, a donc été accompagnée par des aménagements d'ouverture au public, stationnements en recul du littoral, signalétique et sentiers organisés.

Dès les années 1990 la fréquentation du site est en hausse importante avec 256000 visiteurs comptabilisés en juillet et août 2000. Une étude a été menée en 2005 par l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles afin de conduire une réflexion globale sur la fréquentation de l'ensemble du littoral nord de la commune d'Erquy (du port des Hôpitaux au Cap d'Erquy), étude qui va conduire à l'élaboration du projet de requalification de l'accueil du public.



Le Cap d'Erquy.

Le projet

L'objectif de ce projet est double : réduire l'impact environnemental de la fréquentation et amélioration de l'accueil du public. Pour cela, le département des Côtes d'Armor et la commune d'Erquy se sont associés en se répartissant les rôles globalement comme suit :

- le département prenant en charge les aménagements sur le site classé du Cap d'Erquy dont il est propriétaire intégralement, la mise en préservation de la dune de Saint-Michel, ainsi que la réalisation de l'Aire de stationnement du cap en Cœur de site ;
- La commune prenant à sa charge les aménagements sur les voiries communales nécessaires à la réalisation du projet.

Les actions

Reculer la voiture et faire émerger les liaisons douces, piétonnes et cyclables notamment, tout en conservant en permanence un accès tout public à la pointe du

cap, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Mise en protection de la dune de « Saint-Michel », réalisation d'un chemin piéton « platelage » (chemin en planches de bois) pour accéder à la cale du port des Hôpitaux et pour l'accès plage, délimitation des zones de stationnements.

1. LE STATIONNEMENT VÉHICULE



Vue aérienne ancienne montrant notamment le parking de la pointe du Cap.

1.1 « Cœur de Site Cap d'Erquy »

Création d'une aire de stationnement paysagée en « Cœur de Site », située rue de Plaine Garenne, permettant d'absorber un flux important de véhicules, prévue pour 304 véhicules légers, 10 places réservées pour les personnes à mobilité réduite, 25 camping-cars et 5 bus, à laquelle s'ajoute une aire occasionnelle enherbée pour les périodes de fortes affluences, pouvant accueillir 200 véhicules. La signalisation d'accès au cap sur la commune et principalement au départ du rond-point des Jeannettes, fera converger les véhicules vers le Cœur de site.

Les autres aires de stationnement «Grand Public» seront conservées et adaptées à l'exception de l'aire de stationnement du Portuais qui sera supprimée (voir le tableau ci-contre).

Projet d'aménagement du parking de la pointe du Cap.



Nous passerons ainsi de 250 places de parking officielles à 721 places pour véhicules légers, 15 places réservées pour personnes à mobilité réduite, 25 places de camping-car et 5 places de bus. Ces nouveaux aménagements vont nous permettre de supprimer le stationnement sauvage.

	actuel	projet			
		VL	PMR	CC	BUS
La Pointe	50	8	2		
Lourtuais	45	70	2		
Le Portuais	20	fermé			
Le Vallon		fermé			
Cap d'Erquy (nouvelle aire)		304	10	25	5
Occasionnelle sur herbe		200			
Site d'escalade		4	1		
Le Guen	135	135			
sous-total "cap d'Erquy"	250	721	15	25	5
Lanruen	50	50			
Crêperie Saint-Michel	sauvage	40	2		
Port des Hôpitaux	60	45			
Lormet		80	3		
Petit Gouvray	100	120	3		
Dune des Hôpitaux					
Réservation n° 28		150			
sous-total "Saint-Michel"	210	485	8		
Total	460	1206	23	25	5

Aires de stationnement

VL	Véhicule léger (voiture)
PMR	Place réservée pour Personne à Mobilité Réduite
CC	Camping Car
BUS	Autocar

1.2 « Site de Saint-Michel »

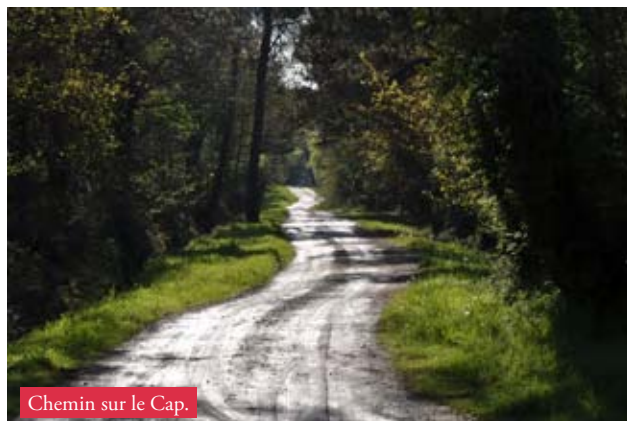
Aménagement des aires de stationnement du Port de Plaisance, du Petit Gouvray, de la Dune des Hôpitaux, requalification des zones de stationnement sur site et en rétro littoral ; Déplacement de l'Aire de stationnement de la cale de mise à l'eau de Saint-Michel. Dans un second temps, création d'un stationnement sur une réserve foncière au PLU route de Lormet.

Au total, on passera ainsi de 210 emplacements à 485 emplacements et 8 réservés pour les personnes à mobilité réduite.

2. LA SÉCURITÉ

Une très grande importance a été donnée à la sécurité notamment pour les traversées des vélo-routes sur les routes communales.

Comme il est indiqué dans le dossier, l'Aire du cap est conçue pour accueillir non seulement la majeure partie des véhicules légers mais également les bus et les camping-cars (pour du stationnement de jour), il était



Chemin sur le Cap.

donc indispensable de repenser un sens de circulation pour ne pas congestionner tout ce secteur hautement fréquenté en pleine saison. C'est pourquoi il est proposé de créer un sens de circulation en Cœur de site avec quelques voies communales en sens unique.

3. LES LIAISONS DOUCES

Les accès au site classé vont être repris pour donner toute sa place aux liaisons douces, créant un maillage fonctionnel en faveur des piétons et des cyclistes pour l'avenir du tourisme et de la vie locale.

Les 4 km de voie multimodale créés en site propre en 2009 irriguent déjà le littoral nord de la commune, et permettent de relier des sites majeurs d'Erquy, depuis les plages sauvages, la pointe du cap, le nouveau sentier d'interprétation des carrières qui met à jour « les lacs bleus » tout en surplombant la ville, jusqu'aux ports de pêche et de plaisance.

L'euro vélo route n°4 traversera la commune en empruntant l'ancienne VFIL réhabilitée, son ouverture est prévue pour mi-février 2013. Une liaison locale sécurisée permettra de rejoindre la voie multimodale et le Cap d'Erquy en traversant la rue des Moulins (traversée sécurisée) pour prendre la Chemin de Liorbé (réservé aux véhicules non motorisés). Deux boucles pour les personnes à mobilité réduite seront accessibles depuis l'Aire du cap en cœur de site.

Un site majestueux aux multiples entrées et à découvrir désormais de multiples manières.

La vélo-route au niveau des Hôpitaux.



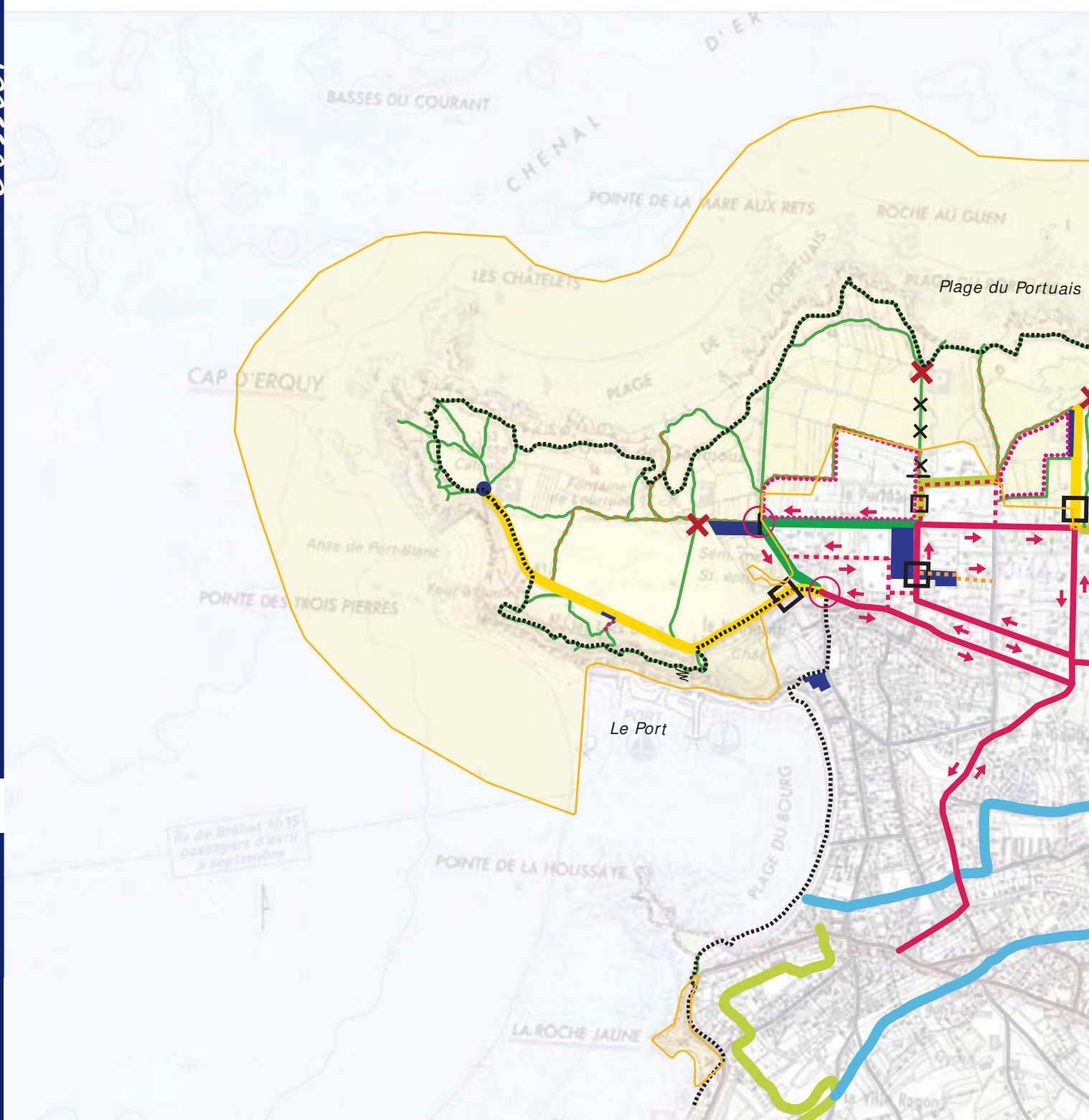
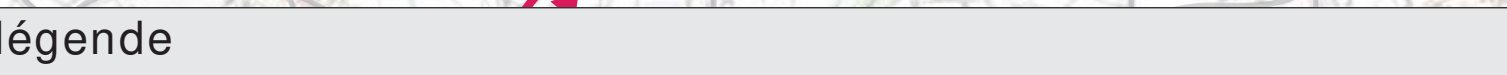


Schéma général - I

CIRCULATION VOITURES ET STATIONNEMENTS

- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Accès voitures | | Accès voitures |
| | Desserte riverains | | Sens de circulation |
| | Voirie + Piste mixte piétons/cycles
priorité piétons | | Aménagement
carrefours |
| | Zone de rencontre
- priorité aux piétons
- vitesse limitée des motorisés à 20 km/h
- interdiction de stationner sur toute la voie | | Parkings |
| | Accès voitures à créer ultérieurement
(2ème tranche - 2016) | | Parkings supprimés |
| | Porte entrée du site classé | | Démolition voie existante
création piste sécurité pompier |



+

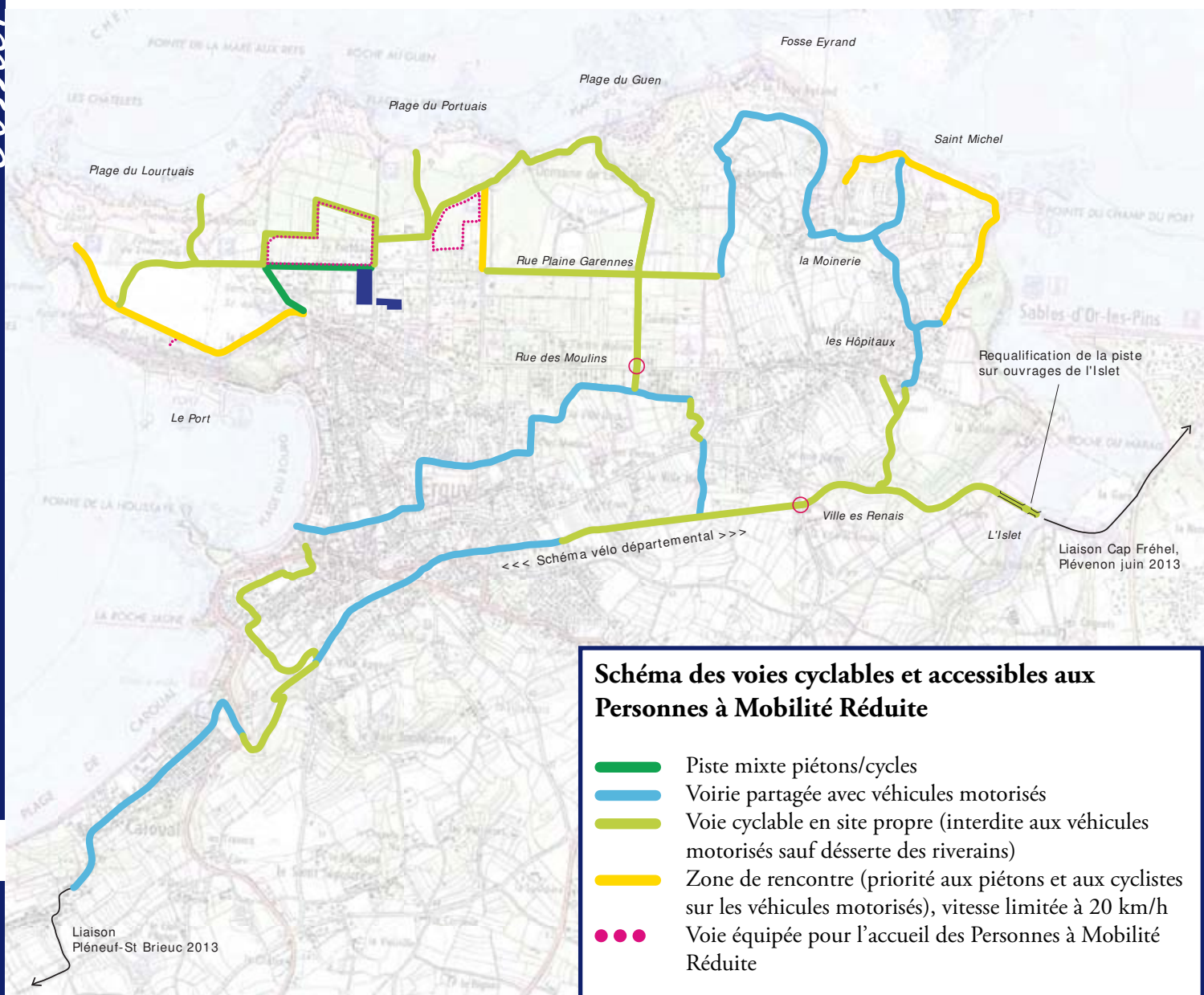
- Barrières filtrantes pour interdiction motorisés

GR34

- Chemin piétonnier
- Boucles PMR



Limites du site classé



4. LA LIAISON PORT – CAP D'ERQUY

Fortement ancré dans l'histoire des réginéens, le sentier « Port – Cap » était autrefois utilisé par les carriers et par les marins pour rejoindre l'abri du canot de sauvetage dans l'anse de Port Blanc. Le projet propose le tracé d'une nouvelle liaison « Port – Cap d'Erquy », pour améliorer l'accueil des visiteurs depuis un point de départ situé entre la Coopérative Maritime et les Ateliers de Mareyage du Port, pour rejoindre la pointe du Cap d'Erquy.



5. SITE DE SAINT-MICHEL

Le projet englobant le nord de la commune d'Est en Ouest commence avec des aménagements à la descente au port des Hôpitaux et de Saint-Michel. Création d'une zone de rencontre avec réduction de la vitesse à 30km/h jusqu'à la cale de Saint-Michel, avec aménagement d'une liaison piétonne pour la descente au port. Mise en protection de la dune, dans le cadre de la politique NATURA 2000, délimitation des espaces de parkings, mise en place d'un « platelage » pour le sentier partant derrière la capitainerie jusqu'à la digue ainsi que pour l'accès à la plage (été 2013), puis aménagements succincts des accès à la plage.



L'avancement du Dossier : un point réglementaire par rapport à l'enquête publique lancée par le Conseil Général des Côtes d'Armor.

Espace Remarquable de la loi littoral, site Natura 2000 et site classé au titre de la loi 1930, le Cap d'Erquy est protégé à plusieurs titres. Ce cadre réglementaire nécessite d'obtenir les autorisations administratives, ainsi que l'avis du public.

Une enquête publique a été organisée du 25 juin au 28 juillet 2012. Compte tenu du montant de l'opération évaluée en phase programmation, l'avis de l'autorité environnementale était nécessaire, mais n'a pas été prise en compte lors de la transmission des dossiers en Préfecture en mars 2012, ce qui a entaché l'ensemble de la procédure d'enquête. Cette obligation a été rappelée dans le procès verbal dressé par le commissaire enquêteur à la clôture de l'enquête.

Une nouvelle enquête publique selon le code de l'Environnement (articles L 123-1 et suivants) doit donc être relancée, après annulation de l'enquête réalisée cet été. Cette nouvelle enquête pourrait se dérouler début 2013, après retour de l'avis de l'Autorité Environnementale sollicité le 29 octobre dernier sur le dossier d'étude d'impact.



Le Cap d'Erquy.



La plage face à l'ilot Saint-Michel.

Vous avez déjà pu apercevoir les prémices de la réalisation de ce projet, les aménagements de la pointe par exemple ne sont pas définitifs, les travaux temporaires effectués pour empêcher le stationnement sauvage des véhicules vont faire place à un traitement plus paysager.

De même la mise en service de l'Aire du cap cet été 2012 a été un peu laborieuse. Une signalisation provisoire sera installée cet hiver sur l'Aire de stationnement du Cap, permettant aux promeneurs de s'orienter vers les chemins piétons et vélos, les plages, et les sites à visiter. La commune quant à elle partenaire du Conseil Général dans ce projet prévoit en 2013 la réfection complète de la rue des Moulins et les aménagements de la rue de Plaine Garenne.

La consultation des entreprises va se faire début 2013, et nous pouvons déjà dire aux vues des estimations faites qu'ils seront bien en deçà des budgets prévus dans le projet initialement validé et présenté à l'enquête publique de juillet dernier.

Par ailleurs les deux collectivités ont fait des demandes de subventions dans le cadre de l'« Opération Grand Site de France » à laquelle le Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel » a adhéré en juin dernier.

Les panneaux d'exposition du projet sont visibles dans les locaux de la mairie, et une réunion d'information aura lieu avant la nouvelle enquête publique en février prochain.

Christiane GUERVILLY
Maire d'Erquy

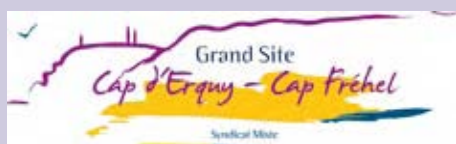
OPÉRATION GRAND SITE

Dernièrement, les collectivités du territoire des deux Cap ainsi que le Conseil Général, ont voté majoritairement favorablement au lancement d'une « **Opération Grand Site** », première étape de la démarche « **Grand Site** ».

Cette politique nationale, portée par le Ministère de l'Ecologie, a pour **objectif de préserver et valoriser pleinement les sites emblématiques**. Ce n'est pas une nouvelle strate réglementaire ; c'est avant tout l'opportunité de définir un projet de territoire, afin de répondre à ses enjeux, et d'obtenir des financements nouveaux pour mener à bien les actions que se seront fixées les acteurs locaux.

Ainsi, sur les deux Caps, une demande « Opération Grand Site » a été déposée au Ministère de l'Ecologie. Un retour favorable est attendu pour la fin d'année 2012. Diagnostic et définition d'un programme d'actions s'en suivront ensuite, en concertation avec les acteurs locaux, coordonnés par le **Syndicat mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel »**.

Les projets en cours pour le cap d'Erquy et le cap Fréhel sont tout à fait cohérents et rentrent complètement dans le projet d'Opération Grand Site.



www.grandsite-capserquyfrehel.com

CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ

Tous les détails sur notre site internet (www.ville-erquy.com), ou disponibles en Mairie.

Conseil Municipal du 16 octobre 2012

Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Côte de Penthievre - Compétence Habitat (Logement des Jeunes Travailleurs Mobiles) Compétence Assainissement Non Collectif Compétence eau et Assainissement Collectif en Eaux Usées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts relatifs à la compétence Habitat et à la compétence Assainissement Non Collectif **mais refuse unanimement le transfert de la compétence Eau et Assainissement Collectif en Eaux usées.**

Demande de Permis de Construire : Restructuration du bloc n° 2 du camping Saint-Michel Architecte mandataire : Eric Lemoine – Atelier du Port

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Mme le Maire à déposer une demande de Permis de Construire (parcelles cadastrées section A 1130 et 1131).

Demande de Permis de Construire : Transfert des locaux de Police Municipale rue des Patriotes

Architecte mandataire : Eric Lemoine – Atelier du Port

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer une demande de permis de Construire à l'effet de matérialiser le transfert du service de Police Municipale au 3, rue des Patriotes.

Demande de Permis de Démolir : Démolition de deux chalets au viaduc de Caroual

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer un Permis de Démolir pour deux chalets en bois vétustes sur la parcelle cadastrée Section F 17

Lancement d'une consultation dans le cadre d'un marché de fournitures pour le camping Saint-Michel : Remplacement de 4 mobil homes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, engage la dépense d'acquisition maximum de 115.000 € TTC sur l'année 2012 et mandate Mme le Maire pour réaliser la consultation dans le respect du Code des Marchés Publics (Procédure Adaptée).

Tarifs municipaux année 2013, 1^{ère} session

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs municipaux sur la base des taux directeurs suivants :

Rubriques	Réf. Index Légal	Amplitude autorisée	Proposition de la commission finances
ALSH de la Garderie Périscolaire	RAS	RAS	2,00%
ALSH du mercredi et petites vacances	RAS	RAS	2,00%
ALSH grandes vacances	RAS	RAS	2,00%
Cuisine Centrale	RAS	RAS	2,00%
Tennis Municipaux	RAS	RAS	2,00%
Salle Omnisports	RAS	RAS	2,00%
CAP Sports Loisirs Sportifs (Hormis l'abonn. Per. Sc.)	RAS	RAS	2,00%
Cybercommune (Sauf les occasionnels)	RAS	RAS	2,00%
Location de salles	RAS	RAS	2,00%
Scène Culturelle	RAS	RAS	2,00%
Bibliothèque Municipale	RAS	RAS	0,00%
Matériels de Loisirs Barnum	RAS	RAS	2,00%
Campings : emplacements nus	RAS	RAS	2,00%
Campings : bungalows	RAS	RAS	2,00%
Borne Multi-Service Caroual	RAS	RAS	
Stationnement Caroual Camping-cars	RAS	RAS	0,00%
Droits de place commerciaux	RAS	RAS	0,00%
Stationnement Bateaux Parking Maison de la Mer	RAS	RAS	2,00%
Places manquantes Immeubles L. 332-7-1 CU	RAS	RAS	2,00%
Travaux en Régie	RAS	RAS	2,00%
Concessions Funéraires	RAS	RAS	2,00%
Tarifs Mouillages Chaînes Mère	2,35%	1,5	3,00%
Tarifs Mouillages sur Plots MSP-1/PC	2,35%	1,5	3,00%
Tarifs de stationnement remorques	2,35%	1,5	0,00%
Tarifs Mouillages sur Plots MSP-2/ISM	RAS	RAS	3,00%

Campings Municipaux - Dates d'ouverture de la saison 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les dates d'ouverture des campings municipaux

	Emplacements au Sol	Résidences Bungalows
Camping Le Guen	Période Continue 14/06/2013 au 15/09/2013	Néant
Camping Saint-Michel	Période Continue 29/03/2013 au 29/09/2013	Période Continue 29/03/2013 au 12/11/2013

Exonérations et abattements sur tarifs municipaux 2013 - Tarification sociale des campings (6ème année)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la liste des personnes physiques et morales ci-dessous ouvrant droit à l'exonération partielle ou totale des redevances exigibles au titre des prestations communales tarifées.

Rubriques Tarifaires	Personnes Physiques et Morales Exonérées	Taux Exo.	Conditions Particulières
Campings Municipaux	Club de Plongée « Histoire d'Eau »	50%	Pour les Moniteurs saisonniers non résidents
Exonérations A caractère social	Centre Nautique d'ERQUY	50%	Pour les Moniteurs saisonniers non résidents
	Colonies de Vacances Associatives	10%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	CLSH Municipaux (tarifs sociaux)	20%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	CLSH D'ERQUY	100%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Handicapés permanents	20%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Mutilés et Invalides de Guerre	20%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Groupes Scolaires Extérieurs	20%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Groupes Scolaires d'Erquy	100%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Jeunes Sans Emploi (domicile propre)	10%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Titulaires du RSA	20%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Travailleurs saisonniers non résidents	30%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
	Personnes Âgées > 65 ans allocataires de l'ASPA	15%	Abattement général (5 ^{ème} Année)
Cuisine Centrale	Agents municipaux en astreinte le midi [$\geq 1h$].	100%	Personnel de la Cuisine Centrale + Maternelle
	Pompiers Sauveteurs en Intervention	100%	Intervention sur patrimoine collectif.
	Stagiaires scolarisés.	100%	Stagiaires dans les Services Municipaux
	Penthièvre Action [Insertion]	100%	Pour les Prestations directe
Tennis Municipaux	Enfants inscrits à l'ALSH	100%	1 heure jour à raison de 6 pers. hors saison
Cybercommune	Demandeurs d'Emploi et Allocataires du RSA	100%	Gratuité
Salle des Fêtes de la Mairie	Associations agréées	100%	Se reporter au Planning et à la convention
Salle des Hôpitaux	Associations agréées	100%	Se reporter au Planning et à la convention
Salle Jo Velly	Associations agréées	100%	Se reporter au Planning et à la convention
Salle de l'EDEN	Associations agréées	100%	Se reporter au Planning et à la convention
Salle Omnisports	Associations agréées	100%	Se reporter au Planning et à la convention
Scène Culturelle	Associations d'Erquy et de la CDC	100%	1 Spectacle dont Prépa (ou AG)
Bibliothèque Municipale	Moins de 18 ans	100%	Gratuité
	Demandeurs d'Emploi et All-RSA	100%	Gratuité
	Animateurs EHPAD (Groupes de Lecture)	100%	Gratuité
	Animateurs Assocs (Groupes de Lecture)	100%	Gratuité
Taxe de Séjour	Exonérations légales (personnes physiques)	100%	Se reporter à la grille tarifaire
Droits de Mouillages	Centre Nautique d'ERQUY	100%	Équipement associatif
Plaisance	Club de Plongée « Histoire d'Eau »	100%	Équipement associatif
	Association « Sainte-Jeanne »	100%	Équipement associatif

Avis du Conseil sur le projet de l'Agence régionale de santé sur le Zonage des Orthophonistes

Mme le Maire expose que 3 orthophonistes exercent actuellement sur la Commune d'Erquy, 1 sur la Commune de Plurien et 1 sur la Commune de Pléneuf Val André. Erquy est identifiée par l'Agence Régionale de Santé en zone surdotée. La Commission des Affaires Sociales propose un reclassement intermédiaire. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Clôture d'enquête publique - Enquête publique organisée du 30 avril au 2 juin 2012 - Approbation de la modification n°4 du Plan local d'Urbanisme - Proposition de reclassement pour les parcelles AD-343 et AD-345 - Requalification Administrative suite au jugement du Tribunal Administratif du 7 juillet 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme comme suit :

Objet de la Transposition de la décision juridictionnelle	
Objet de la modification	Soustraire les Parcelles AD-343 et AD-345 à la servitude d'Espace Boisé Classé.
Zonage Prescrit au PLU	NL (Zone de protection stricte correspondant aux espaces remarquables)
Prescription Contestée	Champ d'application du nouveau périmètre des EBC et de la qualification NL
Décision du CM 16-10-2012	Transposition de la décision juridictionnelle : ○ Requalification partielle des parcelles AD-343 et AD-345 en zone UD ; ○ Partition dans le prolongement de la parallèle tracée par le fonds AD-362 ; ○ Application spécifique du zonage UD en bordure de la voie publique ; ○ Surface totale requalifiée en zone UD : environ 2000 m².

Clôture d'enquête publique - Enquête publique organisée du 30 avril au 2 juin 2012 - Approbation de la modification n°4 du Plan local d'Urbanisme - Proposition de reclassement pour la parcelle AC 767 - Requalification Administrative suite au jugement du Tribunal Administratif du 7 juillet 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme comme suit :

Objet de la Transposition de la décision juridictionnelle	
Objet de la modification	Soustraire la Parcelle AC-767 à la servitude de Terrain Boisé à Préserver
Zonage Prescrit au PLU	UB (Zone Urbaine aux Faubourgs / Extension du Centre Ville en pavillonnaire).
Prescription Contestée	Détermination d'une surface classée Terrain Boisé à Préserver sur Zone UB
Décision du CM 16-10-2012	Transposition de la décision juridictionnelle : Exonération de la Parcelle AC-767 de la servitude de Terrain Boisé à Préserver.

Clôture d'enquête publique - Enquête publique organisée du 30 avril au 2 juin 2012 - Approbation de la modification n°4 du Plan local d'Urbanisme - Proposition de reclassement pour la parcelle A-1451 - Requalification Administrative suite au jugement du Tribunal Administratif du 7 juillet 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme comme suit :

Contexte et Consistance de la Décision de Reclassement Rectificatif	
Objet de la modification	Constructibilité de la parcelle A-1451 (contenance de 2.077 m ²)
Zonage Prescrit au PLU	NL (Zone de protection stricte correspondant aux espaces remarquables)
Prescription Contestée	Zonage NL des parcelles considérées
Décision du CM 16-10-2012	Transposition de la décision juridictionnelle : Reclassement de la Parcelle A-1451 : ○ 1/3 en zone UAh, dans l'alignement des parcelles A-165 et A-1450 ; ○ 2/3 en zone N (le reliquat de l'assiette foncière).

Dénomination d'une voie : « Impasse Tristan Corbière » - Lotissement Résidence de Bellevent

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination de rue dans le lotissement de la Résidence de Bellevent cadastré Section C 2270 et 2272.

Dénomination d'une voie : « Rue Xavier Grall » - Lotissement de la Résidence Notre-Dame

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination de rue dans le lotissement de la Résidence Notre-Dame cadastré Section C 477 , 478, 1161, 1162 et 1565.

Dénomination d'une voie : « Rue de Turquais »**Lotissement Les Belles Vues d'Erquy 1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination de rue dans le lotissement Les Belles Vues d'Erquy 1 cadastré Section C 1448, 434 et 435.

Demande de classement de l'Office de Tourisme en catégorie 2

Le Conseil Municipal, à la majorité (un retrait), approuve la demande de classement de l'Office du Tourisme en catégorie 2 afin que l'accord concordant de l'organe délibérant puisse intégrer le dossier d'instruction à déposer auprès de la Préfecture des Côtes d'Armor. Le classement de l'Office de Tourisme en deux étoiles a été attribué en 2006 pour une durée de 5 ans. Il a expiré en fin d'année 2011. La loi a modifié les modalités de classement des Offices de Tourisme qui se répartissent désormais en 3 catégories (et non plus en étoiles).

Les nouvelles catégories de classement sont les suivantes :

- o Catégorie 1 : Missions générales et marque Qualité Tourisme
- o Catégorie 2 : Missions diversifiées et polyvalentes.
- o Catégorie 3 : Missions de base.

L'Office de Tourisme d'Erquy s'est engagé dans la démarche qualité avec l'objectif d'en obtenir la Marque Qualité Tourisme fin 2013 et de pouvoir candidater ensuite pour la catégorie 1, classement obligatoire pour que la commune soit classée « Station Tourisme » par la suite.

Modification du Tableau des Emplois Permanents

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de relever à 80% la quotité de travail de l'Agent Portuaire à compter du 1er janvier 2013. Tendanciellement le poste devrait évoluer vers un temps complet avec l'évolution de la gestion des Ports de Plaisance d'Erquy (informatisation et requalification technique des mouillages) combinée aux tâches et missions connexes.

Paiement des Heures Supplémentaires et identification des services

Mme le Maire rappelle qu'un relevé mensuel est établi et déjà visé par l'autorité territoriale. Par défaut, l'ensemble des services est identifié. Le paiement des heures supplémentaires demeure toujours assujéti à l'identification par l'organe délibérant des services éligibles. Dans ces conditions, il est proposé de viser en tant que de besoin, l'ensemble des services municipaux. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

Autorisation de remboursement de frais médicaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser la somme de 33 € à un employé du Centre Technique Municipal, somme que celui-ci avait avancée pour la visite obligatoire de conducteur de Poids Lourds.

Subventions exceptionnelles aux Associations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde les subventions accessoires ci-dessous :

- o Association « Pour un Musée à Erquy » : 200 €
- o Association « Jan ZRZAVY » : 250 €
- o Association « Cap et Couleurs » : 600 €
- o Pilote Automobile M. Tom Le Coq : 400 €

Prise en charge Communale sur dossiers Sinistres en Assurances - Réparation d'un montant inférieur à celui de la franchise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme de 370,16 € pour réparation d'un pare-brise endommagé par le service des espaces verts (projection de cailloux par rotofil).

Imputations de dépenses en section d'investissement - Montant unitaire inférieur au seuil minimum d'affectation - Unité physique du matériel et rattachement en investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'imputer en investissement les achats suivants :

- o Transformateur de désenfumage dans la salle des fêtes pour un montant TTC de 369,74 € (Hors services)
- o Equipements sportifs sur le terrain de Caroual pour un montant TTC de 363,28 € (Génération Sport)

Syndicat Mixte de Protection du Littoral Breton : VIGIPOL - Remplacement du suppléant

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de nommer M. MORIN Yannick en tant que suppléant de M. MORGAND Michel titulaire.

Avenant à la Convention de partenariat Enfance-Jeunesse 2011-2012 (3-12 ans)

Madame le Maire rappelle qu'une convention de partenariat en date du 19 décembre 2011 définit pour une durée de deux ans, renouvelable une fois par tacite reconduction pour la même durée, les conditions de partenariat entre les communes sur le territoire de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. L'Association Familles Rurales informant de l'arrêt de son activité d'accueil de loisirs d'été, la commune de Pléneuf Val André a décidé de gérer en régie la mission d'organisation de l'ALSH pendant la période estivale. Il convient donc d'établir un avenant à la convention en cours entre les différentes communes du territoire pour tenir compte de cette modification. Les articles 4 (participation financière) et 7 (ALSH associatif) sont donc modifiés. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

MuMo à ERQUY

Le Musée Mobile (MuMo) s'est arrêté à Erquy le samedi 29 septembre. Par la magie d'une pompe hydraulique ce camion-container s'est déployé en 3 espaces distincts qui recélaient des œuvres d'art offertes à l'initiatrice du projet Ingrid Brochard par des artistes aussi renommés que Daniel Buren. Son public ? Des enfants exclusivement qui se sont appropriés ces œuvres sous différentes formes avec beaucoup de naturel et de spontanéité. Contrairement aux adultes, ils osent faire des commentaires et c'est bien le but de cette exposition qui vient à eux pour les habituer à un monde pas si étranger que cela. Un monde qui n'existe que par le regard que l'on porte sur lui et le regard des enfants à cette fraîcheur qu'on ne peut s'empêcher de leur envier.

Vous pouvez suivre son histoire sur son site web, il va d'école en école et est même passé par l'Afrique !

Merci pour cette belle initiative dont les jeunes réginéens et la ville d'Erquy ont pu profiter gratuitement (un flyer



Le Musée Mobile d'Art contemporain.

d'information avait été transmis préalablement à tous les élèves scolarisés à Erquy - CP à 6^{ème} inclus).

www.musee-mobile.fr

Christiane GUESNET

Adjointe Action Culturelle et Sportive

EL PRÉSIDENTE, SAISON 2

Nous présentons dans notre numéro 37 (janvier/février 2011) Laurent COTTEL et sa création "El présidente" en résidence à l'Ancre des Mots, soutenue notamment par la Communauté de Communes Côte de Penthièvre et montée avec des jeunes comédiens de notre territoire. Après deux années, puisque le succès aidant une deuxième saison a été montée en 2012 avec de nouveaux comédiens, un petit bilan s'impose. Ce sont 19 enfants concernés, 23 représentations pour plus de 5000 spectateurs (comptabilisés à ce jour), de la première à l'Ancre des Mots le 4 novembre 2011 jusqu'à la dernière programmée les **14 et 15 mars 2013 au Quai des Rêves à Lamballe**, en passant notamment par le **Centre Dramatique National de Lyon le 16 janvier 2013** et le **Centre Culturel Mosaïque de Collinée le 19 janvier 2013**. Pour celles et ceux qui n'ont pas vu ce spectacle, il est encore temps de réserver vos places.

Pour Laurent, les spectacles se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. Le renouvellement partiel

des comédiens pour cette deuxième saison a modifié certains rôles par l'apport de la personnalité des comédiens. *"Tu pars avec une image, et c'est une autre image qui se joue. Un comédien peut s'approprier un rôle et en faire autre chose que ce qu'a prévu l'auteur"*.

Des coulisses où il assiste à toutes les représentations, Laurent savoure tous ces moments, aboutissement de belles collaborations avec ses jeunes comédiens. Une tournée en Ecosse est actuellement à l'étude ... pour une saison 3 !



Jeunes comédiens de la troupe théâtrale de Laurent Cottel.

ERQUY AU FIL DES JOURS

C'est sur ce thème que se sont exprimés jusqu'au 11 novembre dernier, date de clôture du concours, 65 photographes en proposant 124 clichés.

Le 12 novembre, le jury composé des membres du Comité de Programmation de la Galerie d'Art Municipale s'est réuni et a retenu 32 clichés. Le premier prix revient à Christelle SCHAEFER, photographe talentueuse de Pléneuf-Val-André, qui nous a proposé une vue originale de l'îlot Saint-Michel. Le deuxième prix a été attribué à Patrick LE ROC'H de Carcassonne (11), le troisième prix à François SERRE de Veyre-Monton (63), enfin le prix du public a été décerné à Emmanuel BEZELY de Plédran.

Vous pourrez retrouver toutes les photographies lauréates à l'occasion de l'exposition collective qui se tiendra à la Galerie d'Art du 8 au 31 décembre 2012.

galeriedart.erquy.fr

Comme un atoll, cliché lauréat de Christelle SCHAEFER.



ENFIN UNE CONCERTATION SUR LE LOGEMENT, DONNONS NOTRE POINT DE VUE !

Le numéro du 28 septembre d'Erquy info appelle les réginiens à donner leur avis sur le projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté au village de la Couture. Ce projet est un des projets phare de la majorité municipale. Prévu par le PLU, voté à la va vite à la fin de la précédente mandature, la création de la ZAC doit dans l'esprit de nos collègues permettre de résoudre les problèmes de logement que connaît Erquy compte tenu de la pression foncière.

Rétablir la mixité sociale à Erquy est un impératif que nous ne cessons de réaffirmer depuis 2008 et un projet immobilier n'a pour nous de sens que s'il y contribue. C'est à dire s'il permet aux jeunes et aux familles à revenus modestes que la pression foncière et le coût des loyers éloigne à l'heure actuelle d'Erquy de s'y loger.

La seule réponse qui nous soit apportée depuis quatre ans c'est la création de la ZAC, si on excepte deux opportunités offertes par le marché : l'achat du bâtiment de la poste et de la colonie de vacances de Saint Pabu. Pendant ce temps la situation continue à se dégrader : les effectifs scolaires stagnent, le vieillissement de la population s'accroît.

Notre groupe avait donné son accord au lancement des études qui font aujourd'hui l'objet de la concertation tout en soulignant que la ZAC ne pouvait être la seule réponse aux problèmes d'habitat que nous connaissons. La procédure sera encore longue avant que les premiers logements sortent de terre. Et cela à condition que la mise en œuvre se déroule sans difficultés. Rappelons à ce propos que l'accès aux terrains retenus pour le projet nécessite l'achat complémentaire de terrains soumis au bon vouloir des propriétaires.

Le travail technique qui a été mené pour définir le projet n'est pas en cause. C'est sur le principe même de ce projet comme réponse aux problèmes immédiats de logement qu'il faut s'interroger. Il le faut d'autant plus que l'offre de logements dans les communes avoisinantes s'est accrue ces dernières années. Il est indispensable qu'en dehors de ce projet des mesures pouvant avoir des effets à court terme soient prises.

De nombreux biens sont disponibles sur Erquy à l'heure actuelle, un recensement serait très utile pour avoir une vision plus précise des possibilités de logement sur Erquy et éventuellement faciliter ou encourager certaines opérations. Par ailleurs la communauté de communes a décidé de prolonger les mesures d'aide à la rénovation de logements le maximum doit être fait pour qu'elles soient utilisées.

Ce point de vue si vous le partagez faites le savoir et exprimez vous également sur le projet lui-même.

Est-ce profitable à la revitalisation d'Erquy de situer la principale opération d'urbanisation à 3 km du centre bourg ?

Le projet dont la majorité dit qu'il s'adresse essentiellement aux jeunes et aux personnes à revenus modestes contribuera-t-il à rétablir la mixité sociale ?

Plus nous serons nombreux à nous exprimer, plus nous contribuerons à faire d'une politique du logement dynamique sur l'ensemble de la commune une véritable priorité.

MEILLEURS VOEUX POUR 2013

Y. HAMON, M. CAILLIBOTTE, L. LE GUEN,
N. REYMOND, P. PELAN, J.P. LOLIVE
<http://erquy-avenir-partage.blogspot.com/>

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE



The agency, t. 1 : Le pendentif de jade : Y. S. Lee ; éd. Nathan

Après avoir échappé de peu à la potance, Mary est recueillie dans une institution pour jeunes filles où elle reçoit une éducation à laquelle peu de demoiselles peuvent prétendre. Puis elle rejoint The Agency, une société secrète chargée d'aider Scotland Yard à résoudre des enquêtes difficiles. Pour sa première mission, Mary se fait employer comme dame de compagnie chez les riches Thorold. Elle devrait se contenter d'observer et d'écouter mais la fouguese Mary se lance à corps perdu dans l'enquête et s'associe même à un charmant jeune homme, lui aussi sur l'affaire. Le style est vif, le ton enlevé, et on pardonne allègrement les quelques coïncidences improbables du récit grâce aux rebondissements qui relancent sans arrêt notre curiosité. Le contexte historique et l'atmosphère de Londres dans cette seconde moitié du XIX^{ème} siècle sont très bien rendus et le propos sur la condition féminine, largement développé, reste d'actualité, malgré des progrès considérables. L'affaire en elle-même est un peu alambiquée mais peu importe, on suit avec plaisir Mary dans ses pérégrinations londoniennes. Elle va aussi devoir faire face à son passé et à ses origines chinoises, qu'elle tente pourtant de camoufler, les étrangers inspirant la crainte et le mépris (tiens, encore un sujet qui reste d'actualité ...).

bibliotheque.erquy.fr



L'âme du chasseur : Deon Meyer ; éd. du Seuil

Dans sa jeunesse, Thobela Mpayiphéli s'est engagé dans la Lutte au sein des MK, la branche armée de l'ANC. Formé en Allemagne de l'est par la STASI, il a ensuite été loué comme tireur d'élite par le KGB. Revenu en Afrique du Sud en 1994 mais abandonné par le nouveau gouvernement, il travaille quelques temps pour un dealer, jusqu'à ce qu'il tombe amoureux de Myriam Nzululwazi : il tire alors un trait sur son ancienne vie, trouve un emploi modeste mais honnête et mène une vie tranquille avec Myriam et son fils. Jusqu'au jour où un ancien ami fait appel à lui par l'intermédiaire de sa fille. Johnny Kleintjes a été kidnappé et pour le sauver, Thobela doit livrer un disque dur contenant des informations secrètes à Lusaka, en Zambie. Il reprend donc du service sans hésitation, traverse le pays sur une énorme moto, les services secrets à ses trousses. Le récit est haletant, il nous balade sans arrêt d'un endroit à l'autre et l'alternance très rapide des lieux de l'action donne un rythme effréné à l'histoire. Le regard posé sur l'Afrique du sud est désenchanté, inquiet, le poids du passé pèse lourd sur la difficile construction de l'Etat arc-en-ciel, en témoignent les nombreux points qui restent en suspens à la fin du roman. Une question traverse le texte : peut-on changer radicalement de vie ? Pouvons-nous être ce que nous voulons être ? Quoi qu'il en soit, on vibre sur 400 pages auprès de Thobela Mpayiphéli et malgré son passé douteux, on lui souhaite de passer à travers les mailles du filet.

BRETAGNE - UNE INSPIRATION ÉTERNELLE ?

Du 1^{er} au 20 octobre se sont réunis sous un même toit des étudiants des Beaux-Arts français et tchèques, pour participer au concours du Prix Jan Zrzavý. Ces étudiants étaient les hôtes de Marta et Joël DAVOUZE du Manoir de Langourian à Erquy.



Marta et Joël Davouze.

Le manoir de Langourian avait déjà accueilli des peintres tchèques à plusieurs reprises mais ses propriétaires souhaitaient que cette demeure, qu'ils avaient passé dix années à rénover, devienne un lieu dédié à l'art plastique. C'est ainsi qu'a vu le jour le projet du Prix Jan Zrzavý. Certes en France,

le nom de Jan Zrzavý n'est pas aussi connu que ceux des autres peintres tchèques, mais ce fut lui que la Bretagne inspira tout au long de sa vie.

A cette première édition 2012/2013 ont participé quatre étudiantes de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et de Bourges, Saidia Bettayeb, Iris Legendre, Ombeline De La Gournerie et Elodie Laleuf ainsi que quatre étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Prague, Jakub Sýkora, Filip Horyna, Tomáš Němec et Lenka Kerdová.

Ils travaillaient dans des espaces aménagés sous les combles, mais dès qu'apparaissait un rayon de soleil, c'est le vaste jardin qui se transformait en atelier. Dans chaque recoin, on pouvait voir un jeune peintre ou une photographe en quête d'une vision artistique qui lui permettrait peut-être de remporter le concours. De temps à autre, l'un d'eux disparaissait toute une demi-journée à la recherche de l'inspiration dans la ville d'Erquy ou sur la côte rocheuse.

Après leur départ, la demeure s'est replongée dans le silence de ses murs ancestraux. Ne restait dans l'atelier que leurs oeuvres en attente du verdict, elles témoignent des impressions ressenties au contact de la nature bretonne qui, d'après leurs propres paroles, marquera de son empreinte l'évolution de leur trajectoire artistique.

Avant la guerre, les relations entre les artistes français et tchèques étaient très étroites et fructueuses. En effet, il était tout naturel que František Kupka ou Jan Zrzavý séjournent à Paris ou qu'Antoine Bourdell fasse un "saut"

à Prague pour y réaliser une étude pour sa Pénélope. Ces relations ont été mises à mal par le rideau de fer.

Le projet du Prix Jan Zrzavý est l'une des manières de les faire revivre en dehors du cadre officiel de séjours d'études bilatéraux ou d'expositions-ventes,

mais plutôt dans une atmosphère familiale. On discute bien mieux dans une cuisine ou dans un atelier que pendant un vernissage... Les liens d'amitiés de toute une vie se nouent le plus souvent pendant les études et c'est pourquoi ce projet s'adresse aux étudiants.

Leurs oeuvres seront exposées d'abord dans la Galerie d'Art Municipale d'Erquy en mai 2013 puis, à la fin de l'année scolaire, au Centre Culturel Tchèque à Paris où aura lieu la proclamation des lauréats, le 14 juin 2013. Le prix, comprenant le diplôme, un livre et la somme de 1000 €, sera remis par l'Ambassadrice de la République Tchèque à Paris Marie Chatardova et par le sénateur Robert Badinter qui, avec la Ministre tchèque des Affaires étrangères Karel Schwarzenberg, ont accepté de parrainer le projet. L'année prochaine la remise des prix aura lieu à l'Institut français à Prague.

La municipalité d'Erquy ne peut qu'être sensible à de telles initiatives qui donnent à l'art une dimension européenne et qui permettent de belles rencontres.



Les artistes tchèques.

MARTA DAVOUZE

Marta Zelezná est née à Prague où elle étudiera l'histoire à l'Université Charles de Prague.

En 2002 son chemin croise celui de Joël Davouze qui devient son mari et prend le nom de Marta Davouze. Après dix ans de rénovation du manoir, le petit château à moitié en ruine du XIV^{ème} siècle, devient une maison d'hôtes de prestige, puis elle crée en 2012 à Erquy l'Association Jan Zrzavý avec pour but de réaliser au manoir chaque année un concours des étudiants des Beaux-Arts tchèques et français.

Elle acquiert une renommée en tant que publiciste dans des quotidiens prestigieux où elle rédige des essais, des feuilletons ou des billets d'humeur, des critiques littéraires.

En tant que rédactrice, elle prépare la publication de nombreux livres et publie deux livres dont elle est l'auteur : *Sors de ma vie !* et *Portraits d'amour*.

A son actif

La première parution des oeuvres complètes de Franz Kafka traduites en tchèque.

Une monographie inédite sur Robert Piesen, peintre interdit sous le régime communiste

Prix Franz Kafka – un prix littéraire international de la République Tchèque.

Une sculpture monumentale commémorant Franz Kafka dans le centre ville de Prague.



Artiste profitant du jardin.